



42590 PINAY

mairie.pinay@wanadoo.fr

Tel : 04-77-63-43-78

FLASH INFO

N°12 JUIN 2017

Lors du dernier conseil d'école, l'unanimité de ses membres a décidé de revenir, à compter de la prochaine rentrée scolaire, à la semaine de 4 jours. Les 3 Conseils Municipaux du RPI se sont prononcés dans le même sens. Le dossier a donc été transmis à la Direction des Services Académiques Départementaux, nous communiquerons sa réponse aux parents concernés dès qu'elle nous sera notifiée, en principe avant les vacances scolaires.

De fait cela entraînera, si les services l'acceptent, le transfert des cours du mercredi matin au vendredi après-midi. Pour la commune : pas de garderie le mercredi ni de soutien périscolaire le vendredi après-midi. Pour le Conseil Départemental, pas de transport scolaire le mercredi.

Nous en reviendrons donc à la situation qui prévalait en 2014/2015.

Les demandes de subventions régionales devaient être établies avant le 18 février 2017 et ce, pour les 3 ans qui viennent. Le Conseil Municipal a donc décidé de déposer un dossier pour l'aménagement de la place : seule possibilité dans le cadre des contrats « Ruralité, Centre-Bourg ». Si celui-ci est retenu, un dossier identique sera déposé au Conseil Départemental.

Dans le même temps la municipalité, après avoir présenté un dossier, lance la maîtrise d'œuvre des étages de notre auberge avec l'aide du CAMPUS des METIERS, un organisme qui gère les stages de fin d'études des futurs ingénieurs et maîtres d'œuvre des grandes écoles stéphanoises que sont : l'école des Mines, l'ENISE, l'université Jean MONNET et les classes post-bac du lycée Fourneyron.

A l'intérieur de ces pages vous découvrirez ce qui a ou va changer à Pinay en 2017, car le quotidien nous occupe tout autant que la vision de notre avenir commun.

Je vous souhaite un bel été

Henri BONADA Maire

Le point sur les finances de notre Commune

Il est utile et pertinent de vous donner quelques informations sur le déroulement du budget **PRINCIPAL communal 2017** ; (ne concerne pas le budget Eau/Assainissement)

Celui-ci avait été conçu, pour l'exercice 2017, et voté lors de la séance du Conseil du 13 Avril dernier en toute connaissance des chiffres possibles, à cette date, tant en dépenses qu'en recettes.

A ce jour il convient de rajouter au budget initial les sommes suivantes :

A la section d'INVESTISSEMENT:

-La **VENTE de l'immeuble de la Route de la Digue** crée une recette de 110 000€.

-Mme la sénatrice nous a alloué une subvention de 5 000€ pour l'opération « **Adressage** ».

-La Mise en place de la CCFE (Communauté de Communes de FOREZ EST) nous permet un **Fonds de Concours** de 3272€.

Ces fonds vont nous permettre

- d'engager l'opération « **Adressage** » budgétisée à 12177€ TTC d'ici octobre 2017.

-de réaliser un petit investissement indispensable dans le cadre de la démarche « 0 Pesticides » : **un DESHERBEUR mécanique** (houe maraîchère) = 400€

-de mettre le solde en réserve afin de prévoir : le Columbarium, l'accessibilité de l'église, des réparations de la toiture de la mairie et une partie du financement de l'aménagement de la place. Nous étudions, également, l'intérêt de se désendetter.

A noter que nous attendons la réponse de 2 dossiers en Recettes: la subvention de Solidarité 2017 du CD 42 et celle d'amende de police.

Les excédents pourraient encore être améliorés, si le 12^{ème} lot du lotissement des 4 Vents était vendu.....

A la section FONCTIONNEMENT :

La prise en charge par Groupama pour 5014€, des dégâts de la tempête Zeus. Reste à charge de la commune la franchise de 842€, pour la réfection de la toiture du clocher et de l'église.

Des compléments de recettes au vu de la diminution de nos charges salariales ainsi que le versement, non budgétisé du FNGIR.



Problèmes d'eau.....



Certains Pinayons, alimentés par le réseau d'eau de la Bombarde, se sont inquiétés, par pétition adressée à la mairie, de la qualité de l'eau distribuée par le réseau communal pour leur santé et la longévité de leurs appareils ménagers.

Après avoir interrogé les services techniques du syndicat des eaux de la Bombarde et leur prestataire, la SAUR, je peux vous apporter les éléments de réponse suivants :

La couleur marron et la turbidité sont liées à la présence d'oxydes de fer issus de la corrosion des canalisations en fonte liées à un réseau vétuste. A noter que la majeure partie de notre réseau communal principal date de la fin des années 1960 soit une cinquantaine d'années et n'a pas fait l'objet de programme de renouvellement de conduites.

L'eau colorée ne présente pas de risque sanitaire, mais génère une dégradation de la qualité gustative et peut provoquer des tâches sur le linge lors du lavage et/ ou au niveau des équipements sanitaires.

Les analyses réalisées périodiquement par l'Agence Régionale de Santé mettent en évidence de manière ponctuelle des dépassements de la couleur, de la turbidité et du fer qui n'ont jamais donné lieu à une restriction de la consommation d'eau.

De plus, les fortes chaleurs de ces dernières semaines ont provoqué une surconsommation d'eau qui a accentué les perturbations au niveau du réseau et de fait a généré un phénomène d'« autocurage » avec entrainement de particules d'oxydes de fer. Pour information, nous avons consommé, pour la seule journée du 31 mai : 85m³ d'eau, au lieu de 45/50m³ en journée moyenne.

Pour limiter ce phénomène des actions sont menées par la SAUR et la commune, telles que la purge des canalisations ; ainsi que par le Syndicat de la Bombarde, pour ses communes adhérentes, par un programme de renouvellement des canalisations les plus vétustes.

De plus des réducteurs de pression vont être installés, avant compteur chez certains abonnés, dont la pression trop élevée pourrait entrainer un « autocurage » ponctuel et provoquer ainsi une altération de la qualité de l'eau au niveau de leur réseau privé.

Le remplacement des conduites du réseau, même étalé dans le temps, n'est pas envisageable par une commune comme la nôtre pour plusieurs raisons :

- Coût prohibitif des travaux pour le budget communal, même si celui-ci, aujourd'hui, permet de dégager des sources de financement, mais pas à la hauteur de l'investissement nécessaire;

- Devant cet état de fait, depuis 2 ans la commune a demandé d'intégrer le syndicat de la Bombarde car il est illusoire et inconséquent de vouloir rester indépendant en matière de gestion de l'eau. Notre adhésion à ce syndicat vient d'être actée par l'ensemble de ses membres et est programmée au 1/1/2018.

- la perte de compétence communale pour l'eau et l'assainissement au profit de l'intercommunalité, sera effective au plus tard le 1/1/2020. Par ailleurs, un réseau, même neuf, ne distribuera de l'eau de qualité que dans la mesure où les canalisations situées en amont auront également été renouvelées et que les équipements en place permettent d'assurer une gestion quantitative et qualitative.

Sachez que la municipalité fera tout ce qui est en son pouvoir pour que l'eau de Pinay soit de la meilleure qualité possible.

Le maire reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Collecte de bouchons du Père Noël du Lundi

Celle-ci est prévue sur les 3 sites d'école du RPI le **7 JUILLET 2017** suivant l'horaire :
10H à St Georges, 10H30 à St Jodard et **11H 15 à PINAY**

Déjà un gros stock est collecté. Vous pouvez venir sur la place, avec vos sacs de BOUCHONS le jour de la collecte, pour une bonne action envers les enfants hospitalisés et leur famille.

Action animée par les bénévoles du PERE NOEL du LUNDI.

Quelques changements à Pinay



Nouveau panneau d'affichage



Accès PMR de la Mairie



Borne incendie
Route de la Digne



Pose de panneaux
Chemin des Garrets

La 3ème saison du CLS vient de s'achever, l'équipe de Culture, Loisirs, Sports Pinay reprendra ses activités le **LUNDI 11 Septembre à 18h.**

Les jours et heures des différents cours restent inchangés pour rappel : Yoga Le lundi, Sophrologie le mercredi, Gymnastique le jeudi, Zumba le vendredi.

Pour tous renseignements ou inscription Téléphoner au :

0611792084 Muriel ou par mail : clspinay@gmail.com

AGENDA



**22 Juillet à partir de 12h
BARBECUE DES AMIS DU
JUMELAGE place du village
Pétanque, belote.**



Décès de Jean-Louis LABBE, dit Titi, décédé le 6 Mai 2017 à l'âge de 93 ans.

MAIRIE DE PINAY

TEL : 04.77.63.43.78 Courriel : mairie.pinay@wanadoo.fr Site internet : www.pinay.fr

Directeur de publication : Henri BONADA Equipe de rédaction : A.M. VENET, B. MUTEL
Impression Mairie de Pinay – ne pas jeter sur la voie publique